

## Un automne festif



Et aussi :



**LES TRAVAUX**  
dans la  
commune



**L'ÉCOLE**  
et le  
périscolaire



**ZOOM :**  
des graines  
et des marrons



**L'AGENDA**  
des  
manifestations



# Infos pratiques

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie

38260 Gillonnay

☎ 04 74 20 53 44

✉ [mairie@gillonnay.fr](mailto:mairie@gillonnay.fr)

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h

- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30

- mercredi : 13h30 - 16h30

- jeudi : 10h - 12h

- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

**i** Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## NUMÉROS UTILES

École .....04 74 20 24 27

Services périscolaires ...04 74 20 31 03

Bibliothèque.....04 74 20 52 23

Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46

Service des eaux.....04 74 20 86 73

SAMU .....15

Gendarmerie.....17

Pompiers .....18

## RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français, fille ou garçon, doit obligatoirement se faire recenser dans les trois mois suivant son 16<sup>ème</sup> anniversaire :

- en se présentant à la mairie avec sa carte d'identité ou un passeport valide, le livret de famille et un justificatif de domicile

- en remplissant les formulaires en ligne sur [www.service-public.fr/particuliers](http://www.service-public.fr/particuliers) ou [majdc.fr](http://majdc.fr)

**✍** Suite à cette démarche il sera convoqué pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et à l'âge de 18 ans sera inscrit d'office sur les listes électorales s'il remplit les conditions légales pour être électeur. L'attestation de recensement qui lui sera remise lui sera demandée lors de son inscription au permis de conduire ou à un examen.



## SITE INTERNET DE LA COMMUNE : [www.gillonnay.fr](http://www.gillonnay.fr)

Vous y trouverez :

- Les actualités et informations pratiques sur la vie du village.
- Les compte-rendus des conseils municipaux.
- L'agenda des événements de la commune et de ses associations.
- Des renseignements sur les démarches administratives...

## DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLAGE



Collecte des **ordures ménagères**  
Elle a lieu le jeudi matin à partir de 3h00 sur l'ensemble du village et le mercredi matin à Condelle. Si le jour est férié, elle est en général reportée au lendemain.



Emplacements des **conteneurs de tri sélectif** :

- place de la vogue
- près des HLM, rue de Battines

Pour les vêtements et chaussures :

- place de la vogue



## DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

- lundi : de 14h - 17h
- du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin

- lundi : de 9h à 12h
- mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- vendredi : de 14h à 17h
- samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoirs

- lundi : de 14h à 17h
- mercredi à samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 04 76 93 44 16

## COLLECTE D'ENCOMBRANTS À DOMICILE

Le ramassage en porte-à-porte d'objets encombrants, mis en place en juin par Bièvre-Isère Communauté en partenariat avec la Ressourcerie de Bièvre-Valloire a lieu sur Gillonnay le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois.

Pour en bénéficier, il faut appeler la Ressourcerie et lui donner la liste des objets à emporter. Ceux qui ne figureront pas sur la liste ne seront pas collectés.

**i** Infos et inscriptions : [www.laressourcerie-bv.fr](http://www.laressourcerie-bv.fr)

☎ 04 27 69 00 62 ou 06 35 55 31 07.



## RENTABILISEZ VOS DÉCHETS VERTS

Le paillage, le mulching, le broyage de vos déchets verts vous évitent de les ramasser et de vous déplacer pour les porter en déchèterie. Utilisés dans le jardin et le potager, ils limitent les arrosages, les désherbages et fertilisent le sol.

**i** Le guide « Rentabilisez vos déchets verts ! » est disponible sur le site: [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)

**Rappel** : Le brûlage de tous les déchets, verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, est strictement interdit (Arrêté préfectoral du 18/11/2013).



## BRUITS

Le seuil des 22h n'existe pas ! **Quelle que soit l'heure, tout bruit excessif peut donc être sanctionné.** Le particulier effectuant des travaux susceptibles de causer une gêne sonore doit respecter les horaires suivants :

- jours ouvrables : 8h-12h et 14h-19h30
- samedis : 9h-12h et 14h-19h30
- dimanches et jours fériés : 10h-12h

Le **professionnel** doit interrompre une activité sonore les jours ouvrables entre 20h et 7h, le dimanche et les jours fériés, sauf intervention urgente.



## DÉCLARATION DES RUCHES

Les propriétaires de ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation, ont l'obligation de les déclarer chaque année avant le 31 décembre. La déclaration est à faire en ligne sur le site :

[www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

**i** ☎ 01 49 55 82 22

✉ [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

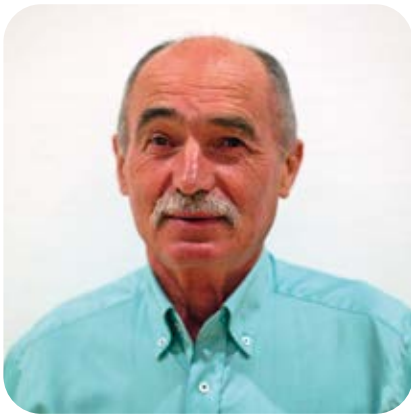
## L'ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE EN BIÈVRE-ISÈRE

Les bénévoles de l'Association d'Aide Alimentaire en Bièvre-Isère, 3ABI, assurent la collecte des denrées auprès de magasins partenaires et de la Banque Alimentaire de l'Isère à Sassenage. Ils préparent ensuite les colis qu'ils remettent aux bénéficiaires au cours des trois distributions hebdomadaires, dans les locaux de l'association situés 952 rue Elsa Triolet, Zone des Meunières à La Côte St-André.

**✍** Pour étoffer ses équipes, l'association recherche des bénévoles.

☎ 04 37 04 30 61

✉ [3abi@orange.fr](mailto:3abi@orange.fr) - [www.3abi.fr](http://www.3abi.fr)



L'année 2019 se termine. Et avec elle, le chantier le plus important que nous avons entrepris pendant le mandat, celui de restructuration et de sécurisation du centre-village. En octobre, les entreprises ont commencé la dernière tranche de travaux, celle qui concerne l'aménagement de la partie sud de la place de la mairie et de la place de la bascule.

Nous espérons que ce nouvel espace répondra à l'objectif que nous nous étions fixés en élaborant le projet : en faire un lieu convivial de rencontre et d'échange.

Novembre a aussi été marqué par une première offensive de l'hiver. Certes, pas exceptionnelle en cette période de l'année, mais par ses conséquences, sur la végétation et sur notre quotidien que nous avons dû réorganiser.

Les personnes en charge du déneigement ont été réactives. Le chasse-neige a commencé à tourner dès le milieu de la nuit du jeudi au vendredi. Et les services techniques étaient à pied d'œuvre dès le début de la matinée pour débayer les voiries. Je tiens ici à tous les remercier. Il importe maintenant à chacun de nous de veiller à ce que les branches cassées des arbres de nos propriétés soient dégagées pour éviter les accidents.

L'automne nous a aussi apporté son lot d'événements festifs. Ils se poursuivront pendant tout ce mois de décembre avec, en préambule aux festivités de Noël, le traditionnel repas des aînés de la commune et la distribution des colis à ceux qui ne peuvent pas y participer. Ce sont des rendez-vous très attendus et appréciés de la population du village.

Dès aujourd'hui, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes, en attendant de vous présenter officiellement début janvier, mes voeux pour la nouvelle année.

Jean-Louis Didier  
Maire

## BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

*Directeur de publication*  
Jean-Louis Didier, maire.

*Conception, rédaction et mise en page*  
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

*Photos*  
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély,  
Stéphane Rambaud (Biennale de la danse).

*Comité de lecture*  
Francine Ehrler, Claudine Guillaud, Jean-  
Paul Jullien-Vieroz, Emmanuelle Pinto.

*Couverture*  
Ramène ta graine.

*Impression*  
Imprimerie Rochat, St Étienne de St-Geoirs.

décembre  
2019

Dans ce numéro :

|                               |     |                                                              |
|-------------------------------|-----|--------------------------------------------------------------|
| Infos pratiques . . . . .     | p.2 | Ça s'est passé dans le village .p.8                          |
| Éditorial, sommaire . . . . . | p.3 | La vie associative<br>et culturelle . . . . .p.9             |
| La vie municipale . . . . .   | p.4 | Zoom : Les graines et les<br>marrons de l'automne.p.10 et 11 |
| Les travaux . . . . .         | p.5 | Agenda des manifestations. p.12                              |
| L'école . . . . .             | p.6 |                                                              |
| Le périscolaire . . . . .     | p.7 |                                                              |



# La vie municipale

## FLORIAN GONSOLIN QUITTE LES SERVICES TECHNIQUES



D'autant plus que Florian formait avec Olivier Berthelot, un duo complice, efficace et apprécié.

Au nom de la municipalité, le maire Jean-Louis Didier, lui a adressé ses remerciements pour son investissement professionnel et ses vœux de réussite.

Fin août, Florian Gonsolin quittait les services techniques municipaux pour prendre un poste équivalent à Valencogne, la commune où il est domicilié. Il avait été recruté il y a quinze ans, sur un poste créé en complément à celui occupé par Jean-Claude Lazzarotto.

Agent polyvalent, il était spécialisé dans l'entretien des espaces verts. Il a profité de cette première expérience professionnelle pour acquérir de nouvelles compétences en gros œuvre et bâtiment.

« J'ai touché à tout et j'ai appris plein de choses qui me servent aujourd'hui sur le plan personnel et dans mon nouvel emploi », confiait-il lors de la réception, organisée en son honneur le jeudi 5 septembre, avant la réunion du conseil municipal. « Je suis très confiant dans ce nouveau poste où tout est à créer. Je me sens à l'aise. C'est motivant et agréable. Je pars avec du soulagement, car au bout de quinze ans sur ce poste, j'avais fait le tour de la question. Je pars aussi avec de la nostalgie... ».

## ALEXIS BOLCATO LUI SUCCEDE

En août, Alexis Bolcato était recruté sur le poste laissé vacant suite au départ de Florian Gonsolin. Tout comme son prédécesseur, il est spécialisé dans l'entretien des espaces verts.

Il avait suivi auparavant une formation de pisteur au centre de formation des métiers de la montagne. Il avait ensuite travaillé dans le domaine de l'entretien de jardins de particuliers dans le Midi.



Sportif aguerri, Alexis pratique une discipline peu connue, le bikejoering, VTT avec chien. Il affiche un beau palmarès au niveau national et international.



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les 15 et 22 mars prochain, les électeurs voteront pour renouveler les conseils municipaux. Pour la première fois, la commune de Gillonnay sera soumise à la loi électorale régissant les communes de plus de mille habitants :

- Pour être validées, les listes électorales devront présenter quinze candidats et être paritaires.
- Pour être validés, les bulletins de vote ne devront en aucune façon être modifiés. Les rajouts, ratures, signes distinctifs entraîneront leur annulation.
- Pour pouvoir voter, les électeurs devront obligatoirement présenter une pièce d'identité (listes des documents acceptés sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 7 février. Les jeunes ayant atteint leur majorité sont inscrits d'office.

Le formulaire d'inscription est à demander en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la commune [www.gillonnay.fr](http://www.gillonnay.fr) ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Il est possible de vérifier son inscription sur les listes électorales sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Le recensement est un acte civique. Il est confidentiel et ses procédures sont approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues de respecter le secret professionnel. Les données personnelles ne sont ni enregistrées, ni conservées.

Le recensement est utile. Son objectif est de déterminer la population du pays et de chacune de ses communes. Ses résultats sont utilisés pour calculer les dotations de l'État aux communes, qui sont fonction de l'importance de sa population. Ils servent aussi à déterminer les besoins des habitants en équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, installations sportives...), en moyens de transports... et à élaborer les programmes de rénovation des quartiers.

Un agent recenseur, recruté par la mairie se rendra à votre domicile pour vous remettre :

- les questionnaires papier qu'il récupérera une fois remplis
- les codes de connexion si vous choisissez le recensement en ligne

à la mairie ou sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS

La mairie recrute deux agents pour effectuer le recensement sur une période allant du 3 janvier au 20 février 2020.

Les lettres de candidature doivent être adressées avant le 7 décembre à la mairie.

04 74 20 53 44 ou sur le site [www.gillonnay.fr](http://www.gillonnay.fr)



## RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGE

Dans la continuité du chantier de sécurisation et restructuration du centre village entrepris l'an dernier, l'aménagement de la partie sud de la place de la mairie a débuté en octobre.

Les travaux prévus sur trois mois comprendront :

- la construction d'un quai bus et d'un nouvel abribus en bois
- l'aménagement de onze places de parking, place de la bascule
- la restauration et la mise en valeur du mécanisme de la bascule
- la réfection du mur de soutènement et de l'escalier d'accès à la place
- l'aménagement paysager
- la réfection du jeu de boules
- le déplacement de la sculpture de Robert Pierrestiger...

Le coût des travaux s'élève à 120 000 € HT. Le montant des subventions accordées par l'État, la Région et le Département est de 57 000 €.



## CIMETIÈRE

À l'automne, des travaux de reprise de pisé et de réfection du crépi ont été effectués sur le mur nord de l'ancien cimetière. Une rangée de tuiles a été remplacée par d'autres, plus longues, afin de mieux abriter le mur.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Couturier. Leur montant s'élève à environ 7 000 €.

Un brise-vue a été installé près du columbarium pour respecter la confidentialité du lieu.



## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DU BOURG

La deuxième tranche du chantier d'enfouissement des réseaux d'électricité, éclairage public, France Télécom vient de se terminer sur la partie de la rue du Bourg entre le parking de l'école et l'intersection avec la rue de Battines.

Les poteaux d'éclairage public ont été remplacés par des luminaires à led, plus fonctionnels et plus économes en énergie.

Le financement de ces travaux d'un montant de 77 000 € a été en grande partie pris en charge par le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère.

## CONTAINERS DE TRI SÉLECTIF

Les containers de tri sélectif du point d'apport volontaire de la place de la vogue ont été déplacés afin de favoriser le stationnement des voitures à proximité de l'arrêt de bus et offrir un emplacement plus fonctionnel aux commerçants ambulants (boulangers, pizzaïolo).

Un container jaune double contenance pour les emballages a été rajouté. Les employés des services techniques installeront prochainement une clôture partielle autour de ces containers.

### RAPPELS

→ les containers sont prévus pour les papiers, verres et emballages. Tout autre type de déchet doit être porté en déchetterie.



→ Ne rien entreposer au pied des containers, pour des questions d'hygiène et de propreté et par respect pour le travail des employés communaux en charge de l'entretien des lieux.



## LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

Le 2 septembre, 93 élèves faisaient leur rentrée. Sensiblement égal à celui de l'an dernier, l'effectif se répartit entre les quatre classes :

- 26 élèves dans les trois sections de maternelle de la classe de Fabienne L'Hostis
- 7 élèves de grande section et 12 de cours préparatoire dans la classe d'Amandine Clément-Guy, remplacée le mardi par Nathalie Lamousse
- 26 élèves de cours élémentaire dans la classe de Ghislaine Vadon
- 22 élèves de cours moyen dans la classe de la directrice Sandrine Pescatore, remplacée le lundi par Hélène Mourrichon.

Élodie Lecherbonnier est assistante en maternelle (Atsem). Marie-Pierre Manuel intervient deux heures par jour auprès des élèves de grande section de la classe d'Amandine Clément-Guy.



## LES ÉCOLIERS RAMASSENT LES MARRONS

Fidèles à la tradition, les enfants des écoles ont apporté leur contribution à la fête des Marrons.

Le jeudi précédant l'événement, la joyeuse petite bande s'est dirigée vers Montgontier. Les plus jeunes ont rempli leurs sacs de feuilles, graines, cailloux

et autres trésors glanés sur le chemin. Leurs aînés ont ramassé des châtaignes qu'ils ont remises aux organisateurs.

Le jour de la fête, les anciens agriculteurs du village les ont grillées puis les ont offertes aux participants et au public.



## LA MARSEILLAISE À LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Pendant plusieurs semaines, ils ont appris et répété la Marseillaise en vue de l'interpréter lors de la commémoration de l'Armistice de 1918.

Le 11 novembre, devant la foule nombreuse présente devant le monument aux morts, une vingtaine d'élèves a clôturé la cérémonie officielle présidée par le maire Jean-Louis Didier en entonnant l'hymne national dans son intégralité.

## L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

L'an dernier, l'équipe enseignante avait répondu favorablement à la proposition formulée par l'inspection académique de mettre en place un enseignement de la langue anglaise en école primaire.

Depuis la rentrée de Toussaint, les 25 élèves de cours préparatoire et de grande section de maternelle suivent une séance quotidienne basée sur le principe de l'immersion.

Ils y abordent différents thèmes, liés notamment aux arts visuels, à la musique et à la motricité. Le cours est dispensé par Fabienne L'Hostis, ancienne professeure de lycée, titulaire d'un master d'anglais et habilitée à enseigner en école bilingue. Elle est secondée par Victoria Sanders, une jeune Américaine, assistante d'anglais.





## PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Élaboré en cours d'année scolaire dernière par la commission scolaire municipale et les services périscolaires en collaboration avec les enseignantes, les parents et le Sou des écoles, le Projet Éducatif de Territoire - PEDT - a débuté à la rentrée.

Au cours du premier trimestre, les actions et activités sont articulées autour de la première des trois thématiques retenues : la nature, l'environnement et le recyclage. Dans cette optique, les serviettes, tabliers et charlottes à usage unique utilisées jusqu'alors à la cantine ont été remplacés par d'autres en tissu lavable. L'idée étant de tendre vers le zéro déchet. Pendant les temps de garderie de la pause méridienne, les enfants ont confectionné des pochettes personnalisées pour ranger leurs serviettes.

Le programme d'activités de l'accueil périscolaire allait dans le même sens. À partir de chaussettes usagées, les enfants ont fabriqué des éponges tawashi qu'ils ont présentées à « Ramène ta graine » dans le cadre d'un atelier créatif couronné de succès.

En parallèle, des sacs de tri ont été mis à disposition dans les classes, à la cantine et dans les bureaux des directrices pour récu-



pérer papiers et emballages. Les enfants ont la charge d'aller les déposer dans les poubelles de tri installées dans la cour et décorées par leur soin.

Au cours des trimestres à venir les enfants aborderont les deux autres thématiques. L'une concernant l'histoire et le patrimoine du village. L'autre les activités de plein air liées à tous les accessoires qui roulent : cycles, ballons...

## LES SERVICES PÉRISCOLAIRES



### L'accueil périscolaire

Il est proposé le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30 (18h00 le vendredi).

Les enfants, qui sont en moyenne une quinzaine, sont pris en charge par les animatrices Marie-Pierre Manuel, Cécile Thomas-sin, Michèle Wormster, sous la responsabilité de la directrice Caroline Boyer.

### La restauration de midi

Plus d'une quarantaine d'enfants déjeunent à la cantine. Répartis sur deux services, ils sont servis par la cantinière Françoise Bouet et encadrés par les animatrices des services périscolaires. La livraison des repas en liaison chaude est assurée par la société Élior.



**Le repas de Noël aura lieu le jeudi 19 décembre à la salle des fêtes.**

## L'OPÉRATION JUS DE POMME DU SOU DES ÉCOLES

L'automne du Sou des écoles a un parfum bien de saison, celui de la pomme !

Pour aider au financement des projets pédagogiques mis en place par l'équipe enseignante, l'association de parents d'élèves a lancé à la rentrée l'idée d'une collecte de pommes pour fabriquer du jus et le vendre sur ses manifestations.

« Nous avons sollicité les personnes qui ont des pommes en trop qu'elles n'utiliseront pas. Plutôt que de les jeter, on leur propose de les récupérer. Nous les pressons à l'atelier de jus de pommes à façon du Mottier » explique la présidente Jessie Bordone.

Une initiative couronnée de succès. L'association a commencé à proposer son jus de pomme sur les buvettes de Ramène ta graine et de la fête des Marrons.





# Ça s'est passé dans le village

## LA RANDONNÉE DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ISÈRE

En septembre, l'Automne Ensoleillé accueillait la marche départementale de la fédération Générations Mouvement Isère, qui regroupe 170 associations ou clubs de seniors. Plus de trois cents randonneurs ont arpenté les circuits tracés en amont par les bénévoles de l'association co-présidée par Bernadette Bouget-Lavigne et Jean Petit.

Sous un soleil radieux, la balade patrimoniale les a conduits de la chapelle Notre-Dame du Mont, au château de Bocsozel au Mottier où les Amis de Bocsozel en costume les attendaient. Au retour, ils ont traversé le site de Montgontier, sont passés devant le château de Pointière et ont clôturé, par un pique-nique à Saint-Maurice, une balade appréciée de tous.



## LES VOISINS FONT LA FÊTE



### Route du Dauphiné

Début juillet, une dizaine de riverains de la portion de la route du Dauphiné comprise entre la route de Brezins et la rue de l'église s'est retrouvée chez Claudine et Christian Guillaud.

Les convives avaient rendez-vous à l'heure de l'apéritif, pour partager les plats apportés par chacun d'entre eux, dans une ambiance très chaleureuse.



### Rue du Moulin

Fin août, en l'absence d'Annie et Michel Ciampi, les habitants de la rue du Moulin se sont réunis chez Jonathan et Séverine Urgenti pour déguster la paella traditionnellement cuisinée par Daniel Burion.

La vingtaine de convives a ensuite rejoint la cour de Gilbert et Andrée Gatel pour jouer aux boules et aux cartes.



### Allée de Bosse

Pour la deuxième année consécutive, les riverains de l'allée de Bosse ont organisé leur fête des voisins, le 15 septembre à midi.

Reçus par Catherine Gibert et Raymonde Glandut, ils étaient une vingtaine assis autour des tables installées à l'ombre des grands arbres. Et à apprécier les mets que chacun avait apportés.

## L'AUTOMNE ACTIF DES CYCLOS

De nombreux rendez-vous étaient inscrits sur l'agenda autumnal du Gillonnay Cyclo Club. Le 8 septembre, il organisait sa journée « Tous à vélo », une randonnée ouverte à tous suivi d'un pique-nique à l'étang de Chanclau. Dans la foulée, les jeunes de l'école de cyclo faisaient leur rentrée.

La semaine suivante, le club s'investissait dans l'organisation de l'épreuve cycliste du Bièvr'athlon proposé par le pôle sports intercommunal sur ses installations côtoises.

Le rythme s'intensifiait en octobre pour l'équipe de bénévoles, engagée sur la préparation de la randonnée du vin doux au départ de Saint-Maurice, de la première édition du Bièvre-Isère cross tour au parc d'Allivet et des randonnées de la fête des Marrons.

Les cyclotouristes ont depuis clôturé la saison. Ils reprendront aux beaux jours la pratique de la discipline.







## LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

En septembre, les cours de danse de l'association Résonances et l'activité gymnastique douce et de stretching d'Atout gym ont repris à la salle des fêtes.

À l'espace Montgontier, dans la salle aménagée à cet effet l'an dernier, Cécile Parcel de l'association C.Namaha Yoga dispense des cours de vini yoga le mardi soir.

L'académie d'aïkido de La Côte Saint-André a ouvert le lundi à 17h30 un cours d'initiation pour les enfants de plus de cinq ans, encadré par Arnaud et Édouard Dressayre, 2ème dan, et Jean-Frédéric Fanton, 4ème dan.

- i** - Atout gym : ☎ 06 77 39 27 52
- Résonances : ☎ 06 69 77 48 88
- Yoga : ☎ 06 89 43 82 27
- Aïkido : ☎ 06 20 81 80 58



## LES CONTES SANGLANTS DE MYRIAM PELLICANE

La bibliothèque s'est associée au festival du roman policier « Sang d'encre » qui a eu lieu les 16 et 17 novembre à Vienne en proposant aux amateurs de polars de voter pour les prix des lecteurs « Gouttes de sang d'encre » et « Bulles de Sang d'encre », après avoir lu la sélection de romans et BD.



En préambule au festival, les bibliothécaires du réseau de Bièvre-Isère ont organisé le mercredi 13 novembre la venue de Myriam Pellicane à la salle des fêtes.

La conteuse lyonnaise a envoûté son auditoire d'une cinquantaine de personnes avec son spectacle « Hyène ». Une immersion dans l'univers noir, magique, peuplé de créatures fantastiques, de la peintre et écrivaine surréaliste Leonora Carrington.

## LES ACCUEILS SCOLAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE

À la rentrée, la bibliothèque a repris ses accueils de classe. Le lundi après-midi, Évelyne Thoniel, la bibliothécaire et Marie Chenavas, bénévole reçoivent en alternance des groupes d'enfants de maternelle et de cours préparatoire, pour une animation thématique.

En parallèle, elles préparent des sélections de livres pour les élèves des autres classes, en lien avec leurs enseignantes.

## LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE AU PUBLIC

- le lundi et le mardi de 16h30 à 18h
- le mercredi de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 12h

Vacances scolaires : horaires habituels la première semaine, le samedi uniquement la seconde semaine.

L'adhésion à la bibliothèque est de 10 € par famille. Elle est gratuite pour les moins de 25 ans. La carte de lecteur donne accès à l'ensemble du réseau de Bièvre-Isère et à son catalogue commun.

- i** ☎ 04 74 20 52 23
- ✉ [bibliotheque@gillonnay.fr](mailto:bibliotheque@gillonnay.fr)



## PARTICIPEZ À LA PARADE DE LA BIENNALE DE LA DANSE 2020

Le 13 septembre 2020, la biennale de la danse de Lyon organisera une grande parade chorégraphique. Les communautés de communes de Bièvre-Est, Bièvre-Isère et Entre Bièvre et Rhône et la compagnie de danse hip-hop Malka, en résidence sur le territoire, s'associent à l'événement en proposant d'accompagner les personnes désireuses de participer au spectacle en défilant, en dansant ou en jouant de la musique, en confectionnant des costumes ou en construisant un char.

Des ateliers artistiques seront mis en place dès le mois de janvier. Les participants doivent avoir plus de dix ans et s'engager à suivre les répétitions et les ateliers qu'ils auront choisis.

- i** ✉ [biennale@bievre-isere.com](mailto:biennale@bievre-isere.com)
- ou sur le site 🌐 [www.bievre-isere.com](http://www.bievre-isere.com)



## Ramène ta graine !

La 4<sup>ème</sup> édition de « Ramène ta graine » organisée par la bibliothèque a réuni plus de deux cent cinquante personnes.

Le vendredi 11 octobre après l'école, le public était convié à venir avec un légume sur la place de la mairie, devant la boulangerie itinérante, pour concocter une soupe collective. Puis à la partager

plus tard, au moment de l'attribution du prix du concours de la meilleure soupe, décerné à Claudine et Christian Guillaud pour leur recette de gaspacho. La soirée continuait à la salle des fêtes avec l'intervention de Jean-Claude Chenu sur le thème de l'énergie du vivant.

Le samedi 12, l'équipe d'organisation présentait tout un panel d'animations. Des ateliers créatifs, bombes à graine, élaboration d'une oeuvre collective en matériaux de récup... Une initiation à la vannerie. Des expositions, de bonsaïs avec démonstrations, de travaux

d'élèves, des photos de Mathias Allély encore visibles à la bibliothèque. Des lectures d'histoires pour enfants. Un jardin-troc et des stands d'associations de protection de la nature. Un menu bio était proposé par Bioenvrac et la buvette tenue par le Sou des écoles.

Côté musique, Bruno Rolland avait apporté l'orgue de Barbarie qu'il a construit. Il a invité le public à en jouer et à chanter. Une animation très appréciée, prétexte à de beaux moments d'échanges.





## 48<sup>ème</sup> FÊTE DES MARRONS GILLONNAY

Avec plus de 1500 participants, la 48<sup>ème</sup> édition de la Fête des Marrons a connu, le dernier week-end d'octobre, à Montgontier une affluence record.

Sous une météo parfaite, près de 300 vététistes et près de 780 randonneurs ont emprunté les circuits tracés à leur intention par les membres des clubs de

marche et de cyclotourisme du village.

Le dimanche matin, trois cents coureurs se sont présentés au départ du trail de 25 km et du cross de 9 km. Ludvik Fernandes et Amélie Bonaimé-Montagnat se sont imposés sur la première course, Vivien Robas et Laure-Anne Ferrent sur la seconde.

Présents sur la compétition pour la troisième année consécutive, les bénévoles de l'association Dunes d'espoir ont accompagné sur le cross deux enfants handicapés, Alix et Morgan en lice sur leurs joëlettes.

Pendant ce temps, les athlètes en herbe, des mini-gambettes aux minimes, ont disputé leurs courses dans les jardins de Montgontier, sous les yeux d'un public enthousiaste. Fidèles à la tradition, les anciens agriculteurs faisaient griller les marrons et les offraient au public et aux participants.

Au terme de la matinée, les récompenses étaient remises aux vainqueurs par les élus et les organisateurs. La manifestation s'est clôturée par le repas poule au pot préparé par l'équipe de l'Espace Montgontier qui a réuni plus de 130 convives.





# L'agenda des manifestations

## **Exposition « Estrans » Sculptures et peintures d'Alain Danérol et Vincent Gontier**

Du 30 novembre au 22 décembre,  
du mercredi au dimanche, de 14h30 à 18h  
Salle Jongkind, La Côte St-André  
Organisée par la mairie de La Côte St-André  
Infos : ☎ 04 74 20 53 99



## **Téléthon : repas bourguignon suivi d'un après-midi jeux de cartes**

Samedi 7 décembre, à partir de 12h  
Salle des fêtes  
Organisé par le Comité des fêtes  
Infos : ☎ 04 74 20 37 40

## **Concert de Noël de la chorale des Tire-Bouchons**

Vendredi 13 décembre à 20h30  
Église de Gillonnay

Infos : ☎ 07 87 61 91 29



## **Vœux du maire et de la municipalité Accueil des nouveaux habitants**

Vendredi 10 janvier, à 19h  
Salle des fêtes  
Infos : ☎ 04 74 20 53 44



## **Concours de belote**

Samedi 16 février à 14h  
Salle des fêtes  
Organisé par le Comité des fêtes  
Infos : ☎ 04 74 20 37 40



## **Concours de belote**

Samedi 7 mars à 13h30  
Salle des fêtes  
Organisé par l'Automne Ensoleillé  
Infos : ☎ 07 87 61 91 29



### **À noter**

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : <http://www.terres-de-berlioz.com>

### **Office de tourisme :**

5, place Berlioz, La Côte Saint-André  
☎ 04 74 20 61 43 ✉ [contact@terresdeberlioz.com](mailto:contact@terresdeberlioz.com)  
- mardi, mercredi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 17h30  
- jeudi et samedi : 9h - 12h30  
- dimanche, lundi et jours fériés : fermé